

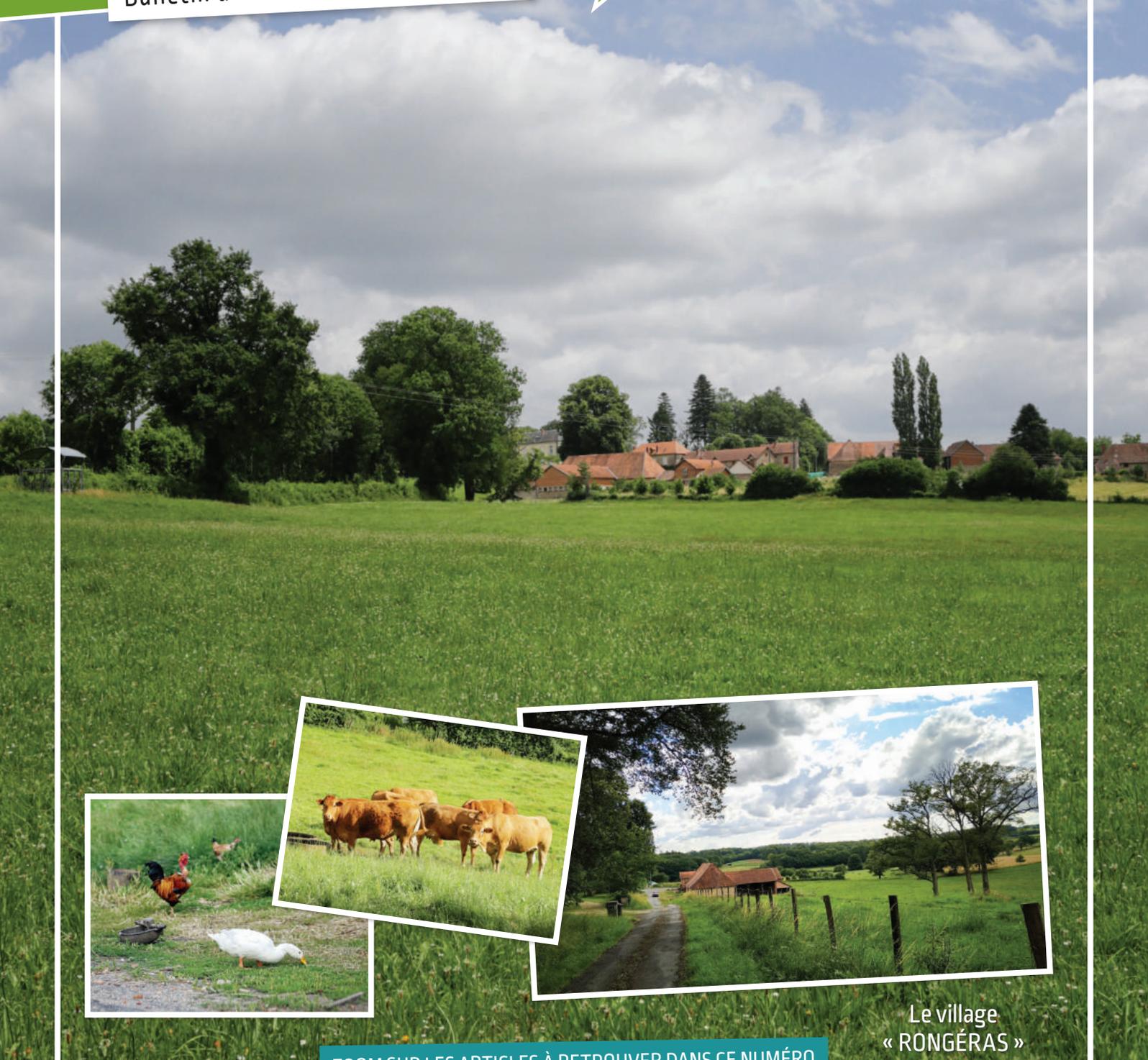
Les infos de JANAILHAC

65

Juin 2021

Bulletin d'informations municipales

www.janailhac-mairie.fr



Le village
« RONGÉRAS »

ZOOM SUR LES ARTICLES À RETROUVER DANS CE NUMÉRO

Mot du Maire // Budget 2021 // Comptes administratifs et imposition // Action sociale // Travaux et voirie
La vie de Janailhac // Agriculture // Culture // Vigilance insectes // Défibillateur // L'été des ados // Agenda et mémo...



LE MOT DU MA

Cela fait un an et demi que les peuples subissent les affres de la pandémie de COVID-19.

Les contraintes liées à cette crise sanitaire suscitent bien des incertitudes face à l'évolution de ce virus. Note d'optimisme, une majeure partie de la population devrait être vaccinée à l'issue de la période estivale.

Suite aux différents protocoles du Ministère de l'Éducation Nationale, nous avons maintenu l'organisation des services périscolaires en mettant à disposition la salle des fêtes pour répondre aux exigences de distanciation physique.

Les opérations d'hygiène et de désinfection des locaux entraînent d'importantes charges supplémentaires pour la commune.

Le début du printemps est marqué par un certain nombre d'opérations budgétaires. Les votes des comptes administratifs et des budgets ont été adoptés à l'unanimité des membres présents. Le compte administratif du budget principal présente dans sa section de fonctionnement un excédent de 37 560 €, en retrait par rapport à l'année précédente.

Il ne vous échappera pas que les dépenses liées à la crise sanitaire ainsi que le manque de recettes (*location salle des fêtes*) impactent significativement les finances de la commune.

Les dotations de l'État sont dans leur ensemble stables pour l'année 2021. La trame des taux d'imposition est modifiée en raison de la suppression de la taxe d'habitation. Les collectivités n'ont désormais qu'un levier d'ajustement qu'est la taxe foncière (*bâti et non bâti*).

La perte due à la suppression de

la taxe d'habitation est compensée par le produit que le département percevait jusqu'à présent sur le foncier bâti, le département étant compensé de son côté par l'État.

Cette réforme fiscale mais également les conséquences de cette crise sanitaire génèrent bien des incertitudes voire des inquiétudes sur les marges de manœuvre des collectivités ainsi que sur leur capacité d'investissement. Maintenir les services à la population, conserver un territoire attractif et soutenir l'investissement sont la priorité absolue de vos élus.

Suite au débat budgétaire, le conseil municipal a voté l'augmentation de 3 % de la taxe foncière que j'ai proposé. Pour synthétiser ce nouveau mécanisme fiscal, le taux de 34,70 % du foncier bâti qui vous sera appliqué correspond à l'addition du précédent taux communal et celui du département, majoré des 3 % votés en conseil municipal.

On ne peut que déplorer l'absence de liberté et d'échange. En effet, la commune n'a pu organiser la réception des aînés autour d'un repas fédérateur, qui permet de maintenir le lien. Toutefois, les référents villages ont pu remettre un colis début janvier et ainsi garder le contact.

La sécurisation de l'école est achevée depuis le mois de février. Les travaux ont été réalisés en régie par les employés municipaux. La mise en place d'espaces végétalisés permet de sécuriser l'accès à l'école tout en valorisant la place Henri Bonnet.

À proximité, la « bascule à livres » est désormais fonctionnelle. Vous pouvez dorénavant y déposer des ouvrages ou en emprunter. Au nom de la municipalité, je tiens à remercier les bénévoles pour ce chantier solidaire ainsi que les généreux donateurs de végétaux.

La vitesse excessive des véhicules sur la voirie communale est une préoccupation majeure des élus que nous sommes. L'acquisition d'un radar pédagogique devrait sensibiliser les automobilistes au respect du code de la route. Actuellement cet équipement est installé dans le bourg. Ce dispositif mobile sera déplacé sur plusieurs hameaux de la commune. Cet investissement d'un montant de 3 588 € est subventionné à hauteur de 50 % par l'État dans le cadre des amendes de police.

La commission voirie travaille actuellement avec les services de l'ATEC sur un projet d'aménagement de sécurité pour la rue Saint-Eutrope.

Des travaux de voirie ont été réalisés courant juin sur la voie communale 106 entre Le Petit Pavillon et Le Petit Betour. Des travaux de PATA (*Point-à-Temps*) seront effectués à la même période sur plusieurs voies communales. L'effacement des réseaux est maintenant achevé à Chamessouze. La réfection de la voie communale 203 sur ce secteur est reportée au printemps prochain pour garantir la bonne exécution des travaux dans le temps.

La restauration des charpentes et couverture de l'église a débuté au mois de mai pour une durée de 5 mois. Nous avons la responsabilité de restaurer et de maintenir cet ouvrage en bon état. Les travaux d'un montant de 221 647 € H.T. sont subventionnés à hauteur de 89 %. Le plan de financement est assuré par l'État (25 %), la Région (20 %), le Département (40 %), la Sauvegarde de l'Art Français (4 %) et le reste à charge pour la commune (11 %).

La commission sociale a travaillé depuis un certain nombre de mois sur le projet de complémentaire santé pour les personnes de

60 ans ou plus, pour les travailleurs indépendants ou non-salariés. Après étude des différentes propositions, c'est l'agence AXA de Pierre-Buffière qui a retenu notre attention. J'ai signé au cours du mois de janvier une convention

avec M. Rouvery qui permettra d'obtenir des tarifs préférentiels pour les résidents de Janailhac qui le souhaitent. Une réunion publique en présence de l'assureur est programmée le mercredi 2 septembre à 18h30 à la salle André Garnier.

Les élus de cette même commission travaillent en collaboration avec France Services sur le projet d'accompagnement numérique des personnes ayant des difficultés pour effectuer des démarches administratives. Des actions devraient être proposées d'ici la fin de l'année.

La commission « communication » s'est réunie dernièrement pour élaborer un questionnaire concernant le devenir de l'immeuble Garnier. Vous aurez



l'opportunité de faire un choix sur les orientations définies ou de nous faire part de vos suggestions. Ce document est inséré dans ce numéro de juin.

L'élaboration d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants et autres résidents de la commune est en cours. Il sera disponible sur le site de la commune ou en support papier au cours du second semestre.

Le navire St-Eutrope est à flot. Cela constitue les signes d'une activité économique dynamique. Nathalie et Karim Hamoudi sont à pied d'œuvre depuis le mois d'avril. Ce lieu de convivialité et d'échange manquait indéniablement à Janailhac. Faisons en sorte collectivement

de rendre pérenne l'activité de cet établissement.

Le monde associatif n'est pas épargné par la brutalité de cette pandémie et le manque de perspectives. Heureusement, les bénévoles s'organisent pour préparer des activités et les manifestations. La fête patronale reportée au week-end du 12 et 13 juin a connu un franc succès. Merci à eux pour leur réactivité et implication.

**Bonne période estivale
à toutes et tous.**

Philippe Devarissias



ZOOM SUR LE VILLAGE DE RONGÉRAS

L'équipe d'élaboration du bulletin municipal a décidé de mettre en valeur le village de Rongéras. Le nom du village indique un lieu couvert de ronces. Ce village est occupé par les hommes depuis longtemps. Un souterrain refuge médiéval avait été découvert à la fin du 19^e siècle. En 1836, il y avait 40 habitants et six fermes. En 1936, il n'y avait plus que 21 habitants et trois fermes. Au-

jourd'hui, il ne compte plus que 6 habitants, des résidences secondaires et plus aucune ferme.

L'actuelle maison de maître a été édifée en 1899 par Charles de Loménie.

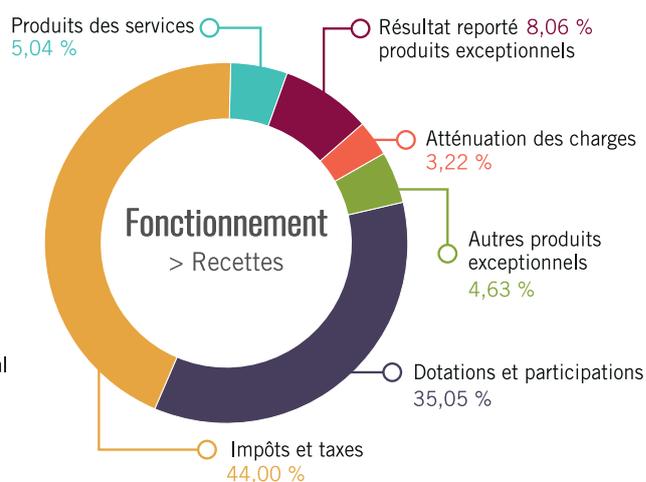
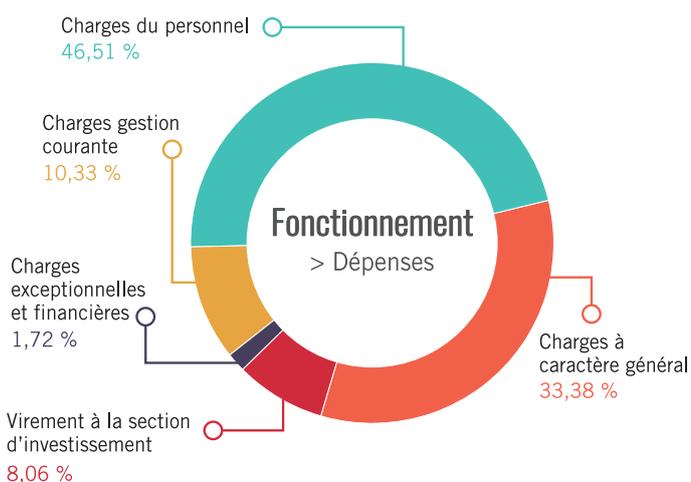
La rivière l'Isle prend naissance non loin de ce village. Elle alimente le plan d'eau construit en aval. Un peu plus en aval encore, il y avait un moulin qui aujourd'hui



est totalement disparu. Après avoir parcouru 255 kilomètres et traversée 66 communes, elle se jette dans la Dordogne à Libourne. 87 kilomètres sont aujourd'hui navigables.

Jean Louis Goudier

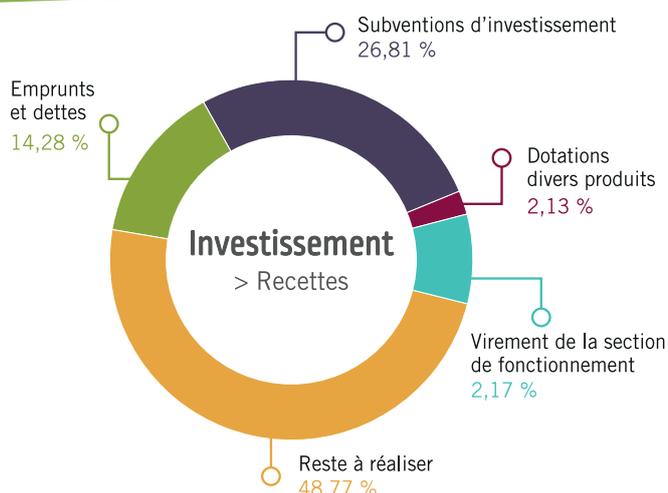
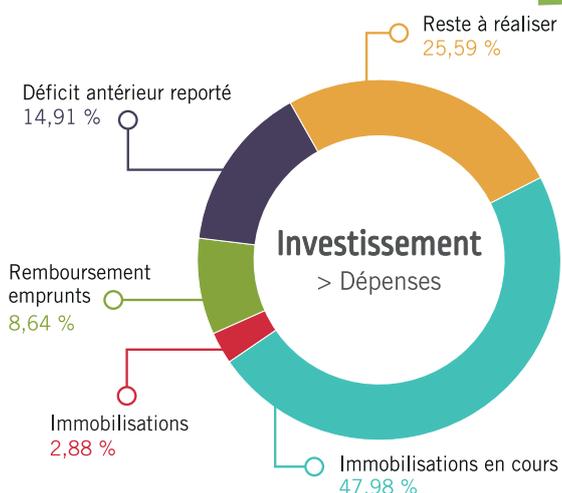
Fonctionnement



Dépenses	Montant	%
Charges à caractère général	155 499 €	33,38 %
Charges du personnel	216 700 €	46,51 %
Charges gestion courante	48 149 €	10,33 %
Charges exceptionnelles et financières	8 000 €	1,72 %
Virement à la section d'investissement	37 560 €	8,06 %
Dépenses imprévues	-	-
Total	465 908 €	100 %

Recettes	Montant	%
Produits des services	23 500 €	5,04 %
Impôts et taxes	204 959 €	44,00 %
Dotations et participations	163 317 €	35,05 %
Autres produits exceptionnels	21 572 €	4,63 %
Atténuation des charges	15 000 €	3,22 %
Résultat reporté produits exceptionnels	37 560 €	8,06 %
Total	465 908 €	100 %

Investissement



Dépenses	Montant	%
Remboursement emprunts	40 500 €	8,64 %
Immobilisations	13 500 €	2,88 %
Immobilisations en cours	225 000 €	47,98 %
Reste à réaliser	120 000 €	25,59 %
Déficit antérieur reporté	69 958 €	14,91 %
Total	468 968 €	100 %

Recettes	Montant	%
Dotations divers produits	10 000 €	2,13 %
Subventions d'investissement	125 738 €	26,81 %
Emprunts et dettes	66 960 €	14,28 %
Reste à réaliser	228 700 €	48,77 %
Virement de la section de fonctionnement	37 560 €	8,01 %
Total	468 968 €	100 %

COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'ANNÉE 2020

Le compte administratif retrace la situation réelle des finances (*recettes – dépenses*) de la commune pour l'année écoulée.

Pour l'année 2020, année très particulière, vous trouverez ci-dessous les chiffres :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	400 823,72 €	Dépenses	119 220,16 €
Recettes	421 660,43 €	Recettes	80 635,27 €
Résultat d'exercice	20 836,71 €	Résultat d'exercice	-38 584,89 €
Excédent reporté	16 723,47 €	Excédent reporté	-31 372,68 €
Résultat final	37 560,18 €	Résultat final	-69 957,57 €

Action sociale

ASSURANCE SANTÉ AXA



La Mairie de Janailhac a signé récemment une convention « Assurance santé pour votre commune » avec notre agence AXA - Laurent ROUVERY à Pierre-Buffière. Ce partenariat vous permet de bénéficier de la complémentaire santé d'AXA à des conditions tarifaires promotionnelles.

Trois formules sont proposées à 100 %, 125 % et 150 %.

Nous nous engageons sur une remise sur ces 3 niveaux de garanties de :

- 25 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus,
- 25 % pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles,
- 15 % pour les autres.

Cette offre vous est réservée en tant que résidents de la commune.

Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi au **05 55 00 96 27** ou par mail : agence.rouvery@axa.fr pour un RDV à domicile ou en agence.

AXA Laurent ROUVERY est installée à Pierre-Buffière depuis 2010 et vous propose des solutions personnalisées pour votre famille, votre patrimoine et votre activité professionnelle.

Prenez soin de vous et à très bientôt.

Séverine Stadelmann et Marie Lesage

Une réunion publique est programmée le : **mercredi 22/09 à 18h30 à la salle André Garnier** en présence de M. Rouvery, l'assureur. Nous vous rappellerons la tenue de cette réunion courant septembre.

TAUX D'IMPOSITION

Comme la majeure partie d'entre vous a pu le constater, la taxe d'habitation a été supprimée. La perte de cette recette pour les communes est compensée par les recettes que le département percevait jusqu'à présent sur le foncier bâti. Le département est quant à lui compensé par l'État.

Sur votre avis de taxes foncières 2021 vous trouverez les taux suivants :

Taxes diverses	2020	2021
Taxe Foncière Bâti	14,73 %	34,70 % *
Taxe Foncière Non Bâti	67,01 %	69,02 % **

* Taux égal au cumul du taux départemental et du taux communal 2020 majoré de 3 %. ** Taux 2020 majoré de 3 %.

NOUVEAU
à Janailhac



- Création de boîte mail
- Pôle Emploi
- Caisse retraite, MSA, CPAM
- Permis de conduire
- Carte grise
- CAF
- Ma prime Rénov'
- Impôts
- MDPH



MAISON FRANCE SERVICES

A compter de septembre 2021, une permanence **Maison France Services** se tiendra le 1^{er} jeudi ou vendredi du mois de 14h à 17h (*en attente confirmation*), au centre de loisirs « Le Terrier des Galoupiaux » de Janailhac, sur RDV en contactant le Centre Social de Nexon au **05 55 58 11 05**.

Pour rappel, la Maison France Services propose, entre autre, une mise à disposition d'équipements bureautiques et des aides dans les démarches administratives.

Séverine Stadelmann

SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

Suite aux nombreuses observations de la part des parents d'élèves et de l'équipe enseignante, la commission travaux a étudié une solution pour sécuriser l'accès à l'école. La mise en sens unique montant de la rue des écoles, en la dissociant de la place a permis de limiter et d'organiser la circulation des véhicules aux abords de l'école. Cela permet aux enfants de traverser en sécurité sur le damier jaune pour accéder au portail.



Après une période de test du dispositif entre octobre et janvier, Éric et Lucie ont réalisé un aménagement paysager. Il permet à la fois de séparer la place de la rue mais aussi d'embellir cet espace.

Bientôt, nous pourrons nous garer à l'ombre des Koelreuterias.

Laurent de Marchi et Anthony Tessier

TOITURE DE L'ÉGLISE

Sept cents ans qu'elle contemple notre bourg. Sept cents ans qu'elle a vu se succéder 30 générations de Janaillaudes et Janaillauds. Sept cents ans qu'elle accueille l'intimité de nos vies, sept cents ans qu'elle a vu des hommes l'entretenir, la restaurer, la modifier au grès des évolutions liturgiques.

C'est aujourd'hui notre tour de poursuivre le travail entrepris et de continuer les campagnes de restauration. Dans un prochain mot, je reviendrai sur quelques campagnes des 17^e, 18^e 19^e siècle.

Celle que nous achevons aujourd'hui a commencé il y a 20 ans. Au cours de ces années, ce furent, les peintures murales, les façades, les vitraux, la charpente et la toiture du clocher, l'intérieur, la restauration du mobilier, autel et statues, la mise en place du coffre vitrine et des bannières qui ont bénéficié de l'attention de notre collectivité.

374 000 € HT ont été dépensés et nous avons perçu 285 000 € d'aides et subventions.

Aujourd'hui, c'est la charpente et la toiture de l'église qui vont bénéficier de l'attention de la commune. Le 4 février 2019, La Gare, architecte à Excideuil (24) avait été désigné par le conseil municipal pour établir un

diagnostic sur l'état de la toiture de l'édifice. Ses conclusions ont permis à la commune de solliciter les aides de l'État, du Département et de la Région Nouvelle-Aquitaine. À la fin de l'année 2020, la consultation des entreprises était lancée.

Les différents marchés ont été attribués au mois de janvier à :

- l'entreprise Blanchon de Limoges pour le lot Échafaudage-Maçonnerie pour un montant de 66 340 € TTC,
- l'entreprise GODIVIER d'Uzerche pour le lot Charpente et le lot Couverture d'un montant de 163 122 € TTC,
- le montant des honoraires architecte et mission SPS s'élève à la somme de 36 514 € TTC.

Soit un total prévisionnel de 265 979 € TTC.

Face à ces dépenses, nous allons percevoir l'aide de :

- l'État (DRAC) pour 55 411 €,
- la Région Nouvelle Aquitaine pour la somme de 44 329 €,
- le Département de la Haute-Vienne pour 88 658 €,



- la Sauvegarde de l'Art Français pour 8 000 €,
- le FCTVA récupéré l'année prochaine 43 600 €,
- la commune pour la part résiduelle soit la somme de 25 958 €.

Il convient de préciser que les tuiles utilisées proviendront de Puychény et les bois des forêts des environs. Le montant des travaux et des subventions est prévisionnel. Il dépend des bonnes ou mauvaises surprises qui apparaîtront au cours du chantier.

Ces travaux, ainsi réalisés, permettront à notre église d'envisager l'avenir. Et nous, Hommes du 21^e siècle, seront en quelque sorte en lien avec nos lointains ancêtres qui l'ont édiflée et qui nous l'ont transmise. Nous la transmettrons ainsi à ceux qui nous succéderont.

Jean Louis Goudier

SÉCURISATION DE NOS ROUTES

Il est récurrent que les élus soient confrontés à la légitime protestation des riverains sur nos routes quant à la vitesse de certains utilisateurs. Ils se conduisent comme s'ils étaient seuls sur la route. Ils oublient trop souvent que des personnes, des enfants peuvent y circuler et que des animaux peuvent les traverser. **La sécurité de tous exige que la conduite soit adaptée à nos voies et que les réglementations mises en place soient respectées.**

Nous avons au cours des mandatures précédentes mis en place des limitations de vitesse dans des villages, La Jaussonie, Pleau, Le Boucheron, etc. La voie communale reliant le bourg au nord de la commune est devenue prioritaire sur toutes les routes s'y rattachant.

Le bourg est, lui aussi, confronté à cette absence de civisme mettant en danger la sécurité de tous.

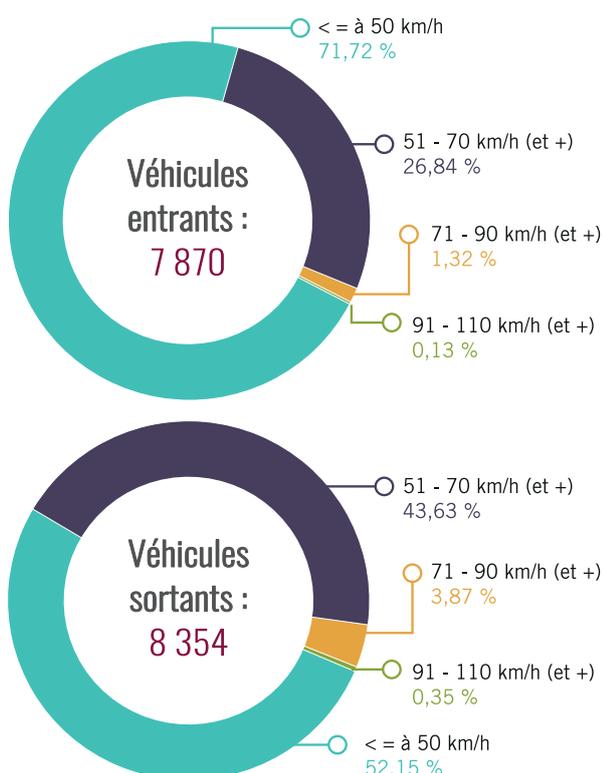
Pour répondre à cette légitime question le conseil municipal a engagé depuis plusieurs années une réflexion. En 2017, un comptage des véhicules et de leurs vitesses avait eu lieu. Il avait été mis en évidence qu'un certain nombre de véhicules traversait notre bourg à une vitesse excessive.

En 2021, avec l'aide de l'État dans le cadre des amendes de police, la commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique afin de pousser les usagers de la route à « lever le pied ».

Jean Louis Goudier



Répartition des véhicules par tranche de vitesse pour la période du 30/03/21 à 4h30 au 17/05 à 12h30 (sur la RD118 en direction de Saint-Priest-Ligoure)



RADAR PÉDAGOGIQUE

Cette initiative a pour but d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesses et augmenter leur vigilance au volant. Nous pouvons connaître le nombre de véhicules qui traversent notre bourg et constater le comportement des conducteurs (*respect des limitations de vitesse ou pas*).

Une étude est en cours avec le concours de l'ATEC afin d'envisager les solutions les meilleures pour assurer la sécurité de tous : chicane, passage surélevé, marquage au sol etc. ? Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Ces actions pédagogiques pourront être complétées par l'intervention de contrôles de la gendarmerie.

Le radar, actuellement installé dans le bourg, sera déplacé dans les villages afin de sécuriser toutes nos routes.

La sécurité routière est l'affaire de tous.

Gérard Grenier et Jean Louis Goudier

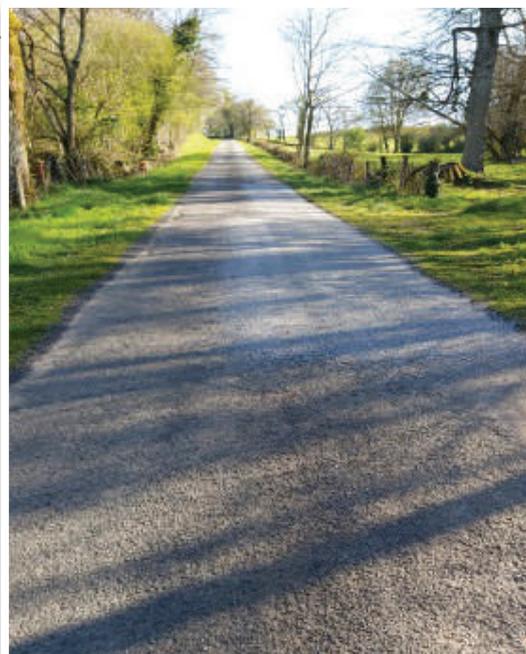
VOIRIE COMMUNALE

Le **point-à-temps** devrait se faire durant l'été. Cela consiste en un épandage d'émulsion de bitume et de gravillons qui permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant les dégradations. Les réparations effectuées sur des surfaces ponctuelles provoquent un rejet de gravillons qui seront balayés par la suite. Il y aura une signalisation temporaire adaptée sur les sections concernées. Il convient de rester prudent et attentif à cette signalisation.

Un enduit bicouche a été effectué sur la VC 106 qui relie la D704 au niveau du Petit Betour coté impair jusqu'au croisement de la VC 101 Le Pavillon.

Les travaux de voirie de la VC 203 (*Rongéras-Chamessouze*) sont reportés en 2022 pour éviter tout affaissement dû à l'enfouissement des réseaux à Chamessouze.

Gérard Grenier



La vie de Janailhac



LE SAINT-EUTROPE

Nous l'attendions tous avec impatience, l'ouverture du Saint-Eutrope a enfin eu lieu !

Nathalie et Karim ont ouvert le lundi 12 avril, après avoir accompli eux-mêmes de nombreux travaux en collaboration avec des entreprises locales.

Une réfection totale des menuiseries et de la cuisine, une personnalisation de la partie bar-restaurant et un nouvel aménagement de la terrasse ont ainsi été réalisés au cours des derniers mois.

Le jour J, Nathalie et Karim étaient enfin prêts, poussés par une forte envie de créer un lieu de partage et de convivialité.

Depuis, Nathalie accueille les clients et assure la remise des repas élaborés sur place, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 8h30 à 12h30. Pour les plats à emporter du samedi, vous pouvez réserver du lundi au vendredi.

Karim, le chef en cuisine, propose des plats concoctés à partir de produits frais et locaux. Des saveurs d'ici et d'ailleurs, traditionnelles, rustiques ou plus modernes se côtoient pour satisfaire les goûts de chacun.

La situation sanitaire actuelle freine malheureusement leurs envies. Mais Nathalie et Karim comptent bien vivre à 100 % leur coup de cœur pour ce restaurant et la commune de Janailhac.

Nathalie et Karim proposent des plats salés à emporter, tels que, couscous maison, tagliatelles à la crème de fruits de mer, saucisse de Toulouse-haricots blancs... mais aussi des croques et des hot-dogs. De plus, un dépôt de pain de L'Atelier sucré de Nexon est mis en place, les après-midis.

Nous leur souhaitons une belle réussite !!!

Marlène Besse et Jean Louis Goudier

Le Saint-Eutrope
Centre bourg - 87800 Janailhac
Tél. : 05.44.23.10.63

CIMETIÈRE : CONCESSIONS ABANDONNÉES

En 2017, le conseil municipal a constaté que des concessions perpétuelles étaient totalement abandonnées. Une procédure de reprise de ces concessions a été engagée. Des procès verbaux de constat de l'état d'abandon de 15 concessions en date du 27/12/2018 ont été affichés au cimetière. À partir de cette date, les personnes concernées avaient un délai de trois ans pour se faire connaître. La date d'échéance arrive à son terme le 27/12/2021.

À l'issue de ces trois années, la municipalité pourra reprendre ces concessions. Après avoir fait procéder à l'exhumation des restes et à leur réinhumation, ces concessions seront à nouveau disponibles. Si vous êtes concernés, ou avez des indications sur les ayants droits, merci d'en informer le secrétariat de mairie ou votre référent de village.

Éliane Mazabraud



CONCERTATION SUR LE DEVENIR DE LA MAISON « GARNIER »

Natif de Bourgogne, André Garnier a choisi pour sa retraite de s'installer à Janailhac. Il s'est rapidement intégré aux différentes associations, n'hésitant pas à donner de son temps et de sa bonne humeur. Il égayait également les manifestations et les repas avec ses chansons. Il avait décidé de léguer à sa commune d'adoption l'ensemble de ses biens, ce qu'il avait fait devant notaire, tout en souhaitant

que sa maison devienne éventuellement un lieu de convivialité.

C'est ainsi qu'en 2019 la commune est devenue propriétaire de cette bâtisse située sur la place de l'église.

Le conseil municipal souhaite associer la population de la commune à une réflexion sur la destination de ce bien public immobilier.

Pour cela, un questionnaire est joint à ce bulletin municipal.

Plusieurs hypothèses vous sont proposées en fonction des contraintes techniques, légales et financières. De nouvelles propositions sont les bienvenues.

Les résultats de ce sondage seront publiés sur le site de la mairie. Une réunion publique pour définir le projet sera organisée, dès que le contexte sanitaire le permettra.

Laurent de Marchi

FLEURISSEMENT

Janailhac rend Hommage à Jean de la Fontaine

Les enfants ont œuvré aux côtés de Caroline, Lucie et Éric pour ces scènes de plein air. Des fables intergénérationnelles, qui touchent chacun d'entre nous.

Merci encore à nos artistes : enfants de l'accueil périscolaire avec Caroline, de l'école avec leurs instituteurs, ainsi que Lucie et Éric pour cette talentueuse production commune.

Marie Lesage - Séverine Stadelmann



LA BASCULE AUX LIVRES ET LA BOÎTE À IDÉES



La rénovation de l'ancienne bascule publique, sur la place du village, arrive à son terme.

Une dizaine de Janailhac(e)s s'est investie dans les travaux de restauration et d'adaptation à sa nouvelle fonction, avec l'aide et le soutien bienveillant d'Éric et Lucie. Son rôle social sera de partager un point de libre accès aux livres accessible 7 jours sur 7 pour petits et

grands. Le 15 mai, une permanence a permis de réceptionner un certain nombre de livres d'enfants, d'adultes et de revues.

Les enfants de l'école de Janailhac sont venus début juin pour déposer des livres. Ils ont pu bénéficier d'un temps d'explication de l'histoire et du fonctionnement de la bascule par notre ami Jacques et d'un temps de lecture. Des contacts ont aussi été pris avec le centre de loisirs pour une animation autour du livre ainsi qu'une participation à la décoration des murs extérieurs.

Des panneaux à l'intérieur du local expliquent les origines et le fonctionnement de la Bascule publique.

Le mode d'emploi concernant cet espace dédié aux livres est affiché sur la porte :

- Choisissez un livre (*roman, policier, BD, revue, livre pour enfants, guide bricolage...*). Vous pouvez l'emporter ou le lire sur place, le garder, le remplacer ou le faire circuler ;

- Des informations sur la vie locale et le tourisme sont aussi à disposition.

- Pour déposer des livres, contactez **Françoise (06.87.24.62.73)** ou **Janine (06.33.88.04.33)**, référentes assurant le bon fonctionnement (**merci de ne pas déposer de cartons de livres dans le local**).

Chaque visiteur du lieu deviendra acteur de son développement en le faisant vivre, le respectant et en partageant peut-être son livre « coup de cœur ».

La boîte à idées de la mairie est accrochée contre le mur extérieur de la bascule aux livres.



Vous pourrez y déposer vos suggestions concernant la vie de la commune et vos réponses au questionnaire sur le devenir de la maison Garnier.

Janine Leroy



À VOS OUTILS, À VOS CLOUS !

Un concours de banc est organisé à Janailhac pour la Fête du Terroir à l'automne.

Pour cela libre cours à votre imagination :

Concours du plus beau banc, du banc unique, du banc le plus improbable, du banc le plus bancal, du banc le plus banturle, du banc public....

Un banc ! **Qu'est-ce que c'est ?** Un long siège avec ou sans dossier sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir à la fois.

À quoi sert-il ? À se reposer, à méditer, à s'isoler, à échanger, à s'asseoir, à observer, à se rencontrer...

Bref : faire du lien et faire du bien (*marcher c'est bon pour la santé !*)

À vos outils, à vos clous !

Grâce à vous ces bancs se retrouveront sur les 4 coins de la commune, entre les hameaux et le bourg.

Et on pourra toujours faire la tournée des bancs !

Marie Lesage - Séverine Stadelmann

JUMELAGE

Lors de l'exode de 1939, Janailhac et les communes environnantes sont devenues, pour quelques mois, terre d'accueil pour des familles alsaciennes de Kilsttett sommées de quitter leurs foyers « immédiatement et sans délai ».

En 1991, à l'occasion d'un voyage des jeunes rurales, Yves Royer et Jean Barret ont proposé de faire une halte à Kilsttett. Suite à un appel à la mairie, le rendez vous a été pris pour se retrouver autour d'un apéritif alsacien. L'accueil fut plus que chaleureux et festif.

Depuis des échanges sous forme de jumelage, organisés et portés au début par la municipalité de Janailhac



Rencontre en 2019 - Pôle de Lanaud

puis La Roche-l'Abeille et Saint-Priest-Ligoure et enfin La Meyze ont été mis en place. Tous les deux ans des rencontres ont lieu tantôt en Limousin tantôt en Alsace.

Ces rencontres ont toujours été synonymes d'émotion, découverte, culture, partage, convivialité et amitiés, cela



Exode des Alsaciens en 1939

même pour nous, les générations n'ayant pas connu les retrouvailles et les premiers échanges.

Malheureusement cette année, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, nous n'avons pas pu rendre visite à nos amis alsaciens. De plus, nos aînés très impliqués dans ces échanges deviennent, par la force des choses, de moins en moins présents et actifs.

Toutefois nous pensons que cette aventure, très riche humainement, doit continuer, évoluer et se partager avec le plus grand nombre. Le défi d'aujourd'hui est de réfléchir comment pérenniser et redynamiser ce lien. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, il y a encore de belles pages à écrire. Gageons que 2021 soit l'année du renouveau.

Afin d'amorcer cette réflexion, les élus des 4 communes vous proposent une réunion, ouverte à tous, le **samedi 11 septembre à 10h30 à Saint-Priest-Ligoure.**

Éliane Mazabraud



VIVRE À JANAILHAC, VIVRE À LA CAMPAGNE

La couleur de Janailhac est verte ! En effet, sa superficie de 18,73 km² est largement occupée par l'agriculture (+ de 95 %) avec ses pâtures, ses champs, ses bois et taillis.

Alors prenons le temps de connaître un peu plus l'agriculture à Janailhac. Le bulletin municipal sera le support de cette histoire sur l'agriculture.

Tout sera abordé sur ce monde terrien : le passé, le présent et l'avenir. Tout d'abord un chiffre : 90 ! C'est le nombre d'exploitations agricoles jusqu'aux années 1930 à Janailhac.

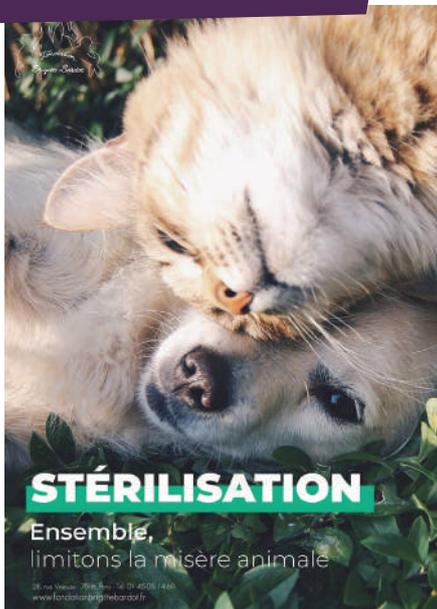
Aujourd'hui il reste 10 exploitations et l'agriculture reste l'employeur le plus important de la commune.

Une anecdote sur le lien d'autrefois entre les agriculteurs et les artisans :

L'agriculteur troquait un sac de blé de 80 kg cultivé sur ses terres au boulanger, contre 50 kg de pain.

Aujourd'hui zoom sur le colza. Et suite dans le prochain numéro ! Bonne lecture à toutes et tous.

Chats errants



La municipalité a géré un sujet préoccupant : les chats errants.

Lil a été décidé, face aux problèmes d'insalubrités générés par la prolifération des chats errants dans le bourg, d'élaborer une campagne de stérilisations. La SPA a récupéré, dans un premier temps, une dizaine de chats et chatons pour les confier à l'adoption et a prêté des cages de captures. Le recueil d'une dizaine de chats et chattes supplémentaires a eu lieu fin mai

par Lucie et Éric.

Le vétérinaire de Nexon a pu les stériliser afin qu'ils puissent être remis en liberté sur le lieu du prélèvement.

Face au coût important pour notre commune, la fondation Brigitte Bardot a été sollicitée et a financé la totalité des stérilisations. Nous remercions chaleureusement cette fondation.



Nous rappelons que pour éviter cette situation il est interdit par la Loi de nourrir un chat errant et il est préconisé de faire stériliser vos animaux.

M. Lesage et S. Stadelmann



L'ASTUCE DE L'AGRICULTEUR POUR LE COLZA

Comme chacun sait, les parasites et autres colonisateurs peuvent saccager une récolte. Pour le colza, une parade naturelle et surprenante est mise en œuvre à Janailhac.

Aviez-vous remarqué que certains champs de colza paraissent fleurir précocement en mars ? Précoces et mal fournis, les champs de colza ne sont pas aussi beaux que d'habitude...

Et bien semer ce colza particulier a une bonne raison ! Inviter les parasites, vers et insectes à venir expressément faire leurs petites affaires : pondre, éclore et se nourrir de cette première floraison.

Comment cela se passe :

L'agriculteur sème 2 variétés de colza en même temps, dont 10 % précoce. En mars a lieu la floraison sur la variété précoce et, en avril, ces mêmes colonisateurs seront devenus les pollinisateurs de la deuxième floraison.

Ce colza sans désherbant et sans fongicide sera récolté à l'été. Il sera déshuilé (*huile de consommation chez votre épicier*) et la matière sèche résiduelle le « tourteau » sera utilisée comme nourriture pour le bétail. Les animaux rendront à la nature sous forme de fumier, cet engrais naturel.

Marie Lesage



1^{re} floraison



2^e floraison

Culture

MUSÉE & JARDINS
Cécile Sabourdy



MUSÉE & JARDINS
Cécile Sabourdy

EXPOSITION >

LE CIMENT DES RÊVES
L'univers sculpté de Gabriel Albert

JUSQU'AU
30 NOV. 2021

5 RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE PATRIMOINE ET INVENTAIRE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

1 RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DU CRÉDIT AGRICOLE CENTRE OUEST

Horaires du musée :

septembre à juin	mardi au dimanche	14h-18h
juillet et août	mardi au samedi	10h-18h30
	dimanche	14h-18h30

Musée & Jardins Cécile Sabourdy
Rue Chauvaud - 87260 Vicq-sur-Breuilh
05.55.00.67.73 // a.maugan@museejardins-sabourdy.fr



Source : MNHN

LES FRELONS

Les frelons asiatiques se sont installés et posent des problèmes environnementaux (*destruction des abeilles*) et sanitaires (*piqûres*). Dès le printemps, il est nécessaire de les piéger.

Idee de piège « maison » à accrocher dans une branche

Dans une bouteille plastique faire 2 trous de la grosseur d'une pièce de 1 centime et y ajouter :

- ½ volume de bière brune,
- ¼ de volume de sirop de fruit pur,
- ¼ de volume de vin blanc (*répulsif pour les abeilles*).

Pensez à détruire les nids dès leur apparition (*faire appel à des professionnels*).

LES TIQUES



La tique, très présente dans notre région, est un acarien qui vit dans les bois et hautes herbes humides. Dès qu'un être vivant passe à proximité, elle se laisse tomber pour ensuite s'accrocher à différents endroits du corps. La morsure est indolore mais peut parfois transmettre des pathologies telles que la « maladie de Lyme ».

Afin de prévenir, lors des promenades en forêts, il est conseillé de porter des tenues couvrantes et mettre des répulsifs.

Si vous en détectez une, il est nécessaire d'utiliser un tire-tique pour la retirer et en cas de doute, consulter votre médecin.

Janine Leroy

La Checklist

anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



Photos (mauvais) souvenirs



Elle peut transmettre des maladies et notamment la maladie de Lyme lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie ou d'un virus.

PRÉVENTION



LA TIQUE*
LA REPÉRER ET S'EN PROTÉGER

* Taille réelle d'une tique à l'âge adulte : 3 mm

Nous vous rappelons que le défibrillateur situé à l'entrée de la salle des fêtes « André Garnier » est à la disposition de tous en cas de danger.



COMMENT UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR ?

Un défibrillateur est un appareil qui permet d'administrer un choc électrique à une personne qui présente une absence de signe de vie. Il faut intervenir le plus rapidement possible.

« La défibrillation dans les 3 à 5 minutes qui suivent l'évanouissement peut mener à des chances de survie de l'ordre de 50 à 70 % ».

Toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur grand public

semi-automatique ou entièrement automatique. La notice d'utilisation est indiquée sur l'appareil par des pictogrammes. Les instructions sont également prodiguées de manière vocale tout au long de l'intervention.

Mais avant toute chose, face à une personne inconsciente, il est essentiel de prévenir (ou faire prévenir) les secours via le **15**, le **18** ou le **112**. L'opérateur vous demandera de contrôler si la victime respire. Le

plus simple est d'approcher la joue de sa bouche pour sentir s'il y a un souffle et d'observer si son ventre se soulève.

Si après 10 secondes d'observation, la victime ne respire pas, demandez à un tiers d'aller chercher un défibrillateur et démarrez le massage cardiaque (appuyer vite et fort au milieu de la poitrine).



1 MISE EN MARCHÉ

Selon le modèle, il faut commencer par la mise en marche de l'appareil soit en ouvrant le capot de l'appareil, soit en appuyant sur le bouton d'arrêt et marche. Dès le démarrage, l'appareil va guider l'utilisateur de manière vocale.



2 MISE EN PLACE DES ÉLECTRODES

Il faut enlever les vêtements qui recouvrent la poitrine de la victime. La poitrine doit être sèche et pas trop velue pour que les électrodes puissent bien y adhérer. Si besoin, un kit de premiers secours est fourni avec les défibrillateurs. On y trouve : 1 paire de ciseaux de secours, 1 rasoir jetable, 1 paire de gants en vinyle, 1 masque pour la ventilation, 2 compresses stériles. Les électrodes sont ensuite sorties du défibrillateur (ou de sa pochette de transport). Elles sont la plupart du temps pré-connectées à l'appareil. Sinon il suffit de les brancher à l'endroit mentionné. Puis, il faut les positionner sur le torse de la victime, comme indiqué par le schéma dessiné sur chaque électrode.



3 ANALYSE DU RYTHME CARDIAQUE

Le défibrillateur prévient alors qu'il va lancer l'analyse du rythme cardiaque. Cela se fait de manière autonome.

Il ne faut pas toucher la victime durant l'exécution.

Le défibrillateur va déterminer si l'activité du cœur nécessite un choc électrique. Que cela soit nécessaire ou non, l'appareil effectue une nouvelle analyse toutes les 2 minutes.



4 ADMINISTRATION D'UN CHOC ÉLECTRIQUE ET MESURES À PRENDRE

Si le défibrillateur détermine que le choc est nécessaire, vous avez deux possibilités selon le modèle :

- le défibrillateur est entièrement automatique : l'appareil vous demande de vous éloigner de la victime et délivre le choc.
- le défibrillateur est semi-automatique : l'appareil vous demande de déclencher le choc en appuyant sur le bouton prévu à cet effet, sans toucher la victime.

Il est essentiel que pendant l'analyse et la délivrance du choc, personne ne soit en contact avec la victime.

Après les chocs, n'enlevez surtout pas les électrodes et reprenez le massage cardiaque externe en attendant l'arrivée des secours.

Dès la fin de la crise sanitaire Covid-19, nous organiserons des sessions de formations à toute personne intéressée par les gestes de premiers secours.

JUILLET L'ÉTÉ EST LÀ!
A NEXON 12-17 ANS

MER 7 - TOUS AU JARDIN - FARNIENTE AU JARDIN !
RDV FOYER 14H/18H - GRATUIT

JEU 8 - LE TOUT PETIT FESTIVAL DU CIRQUE SANS NOMS
VIENS ANIMER DES JEUX EN BOIS ET REGARDER DES SPECTACLES
RDV FOYER 15H30/21H00 - GRATUIT

VEN 9 - PARC ATTACK ET BAINNADE À NEXON
RDV FOYER 9H30/17H - 15€
PRÉVOIR DES AFFAIRES DE BAINNADE ET UN PIQUE-NIQUE

LUN 12 - INITIATION SKATE - AVEC LE FOAP'S CLUB
RDV AU SKATE PARC DE NEXON 14H/18H - 9€

MAR 13 - CINÉ GOÛTER
RDV FOYER 14H/18H - 1€

JEU 15 - ROBOTIQUE
EN PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
RDV FOYER 14H/18H - GRATUIT

VEN 16 - DÉFIS SPORTIFS
RDV FOYER 14H/18H00 - GRATUIT

LUN 19 - ATELIER CRÉA À CHÂLUS !
VIENS T'EXPRIMER
RDV FOYER 14H00/18H00 - 2€

MAR 20 - CRÊPES PARTY À CHÂLUS
RDV FOYER 14H00/18H - 2€

MER 21 - BALADE À VÉLO À LA VOIE VERTE
RDV FOYER 14H/18H - 6.50€

JEU 22 - TOUS AU JARDIN ... FARNIENTE !
RDV FOYER 14H/18H - GRATUIT

VEN 23 - PISCINE À CHÂLUS
RDV FOYER 13H30/18H - 2€
PRÉVOIR DES AFFAIRES DE BAINNADE

LE 28, 29 ET 30 JUILLET - STAGE CIRQUE À NEXON
DÉCOUVERTE DES DISCIPLINES CIRCASSIENNES
RDV AU CHÂTEAU 9H45/16H30 - 5€
PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE

LUN 2 - PETANQUE & MOLKY À CHÂLUS
RDV FOYER 14H00/18H - GRATUIT

MAR 3 - ROBOTIQUE
EN PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
RDV FOYER 14H/18H - GRATUIT

MER 4 - TIR À L'ARC À CHÂLUS
RDV FOYER 14H/18H - 6.50€

JEU 5 - PISCINE À CHÂLUS
RDV FOYER 13H30/18H00 - 2€
PRÉVOIR DES AFFAIRES DE BAINNADE

VEN 6 - TOUS AU JARDIN...
RDV FOYER 14H/18H - GRATUIT

LUN 9 - JEUX ET BAINNADE A BUSSIÈRE GALANT
RDV FOYER 14H/18H - GRATUIT
PRÉVOIR DES AFFAIRES DE BAINNADE

MAR 10 - VISITE DE LA GROTTTE DE TOURTOIRAC
RDV FOYER 9H00/18H - 12€
PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE

MER 11 - JOURNÉE A VASSIÈRE
RDV FOYER 9H30/18H - 1€
PRÉVOIR DES AFFAIRES DE BAINNADE ET UN PIQUE-NIQUE

JEU 12 - TERRA AVENTURA
RDV FOYER 14H/18H - GRATUIT

VEN 13 - AQUAPARK A TREIGNAC
RDV FOYER 8H15/18H - 12€
PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE ET AFFAIRES DE BAINNADE

L'accueil jeunesse sera fermé à partir du lundi 16 Août
Réouverture le mercredi 15 Septembre 2021



Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi	
■ Mairie	9h-12h / 14h-17h30
■ La Poste	9h-12h / 14h-17h

Samedi	
■ Mairie	9h-12h
■ La Poste	9h-11h30

Fermées le mercredi

Pour nous contacter :

- ☎ 05 55 00 71 06
- 📠 05 55 75 23 12
- 🌐 Site : www.janailhac-mairie.fr
- ✉ mairie.janailhac@orange.fr

Numéros utiles

- Le Terrier des Galoupiaux
05 55 00 76 58
- Relais Petite Enfance
06 33 65 85 75
- Déchetterie de Nexon
06 20 91 21 45
- Déchetterie de St Yrieix
05 55 08 26 06

SAUR : 05 87 23 10 01
N° d'urgence pour dépannage téléphonique

Directeur de la publication : Philippe Devarissias
Conception : Un Studio dans la Prairie (Janailhac)
www.unstudiodanslaprairie.com

Crédit photos : Élus, Mairie de Janailhac, F. Villa
Photos de couverture : @ Fanny Villa
Imprimé en 300 exemplaires par Exaprint

VOS RENDEZ-VOUS EN 2021 À JANAILHAC

Dimanche 4 juillet 8h00	RANDONNÉE RDV place Henri Bonnet
Vendredi 9 juillet en soirée	MARCHÉ PIQUE-NIQUE
Dimanche 18 juillet	MÉCHOUI
Courant août	RANDONNÉE NOCTURNE
Dimanche 7 novembre	FÊTE DU TERROIR
Date à définir	MARCHÉ DE NOËL

LES RÉUNIONS À NE PAS RATER...

- RÉUNION PUBLIQUE « Jumelage Kilstett »
- Samedi 11 septembre – 10h30 – Salle des fêtes de Saint-Priest-Ligoure
- RÉUNION PUBLIQUE « Complémentaire Santé »
- Mercredi 22 septembre à 18h30 – Salle André Garnier
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSOCIATION « Au fil de l'Isle »
- Vendredi 17 septembre – 18h30
- RÉUNION DE REPRISE « L'Automne de Saint-Eutrope »
- Courant juillet